

**Deschambault, 12 octobre.** — Il y a environ trois semaines, afin de distraire notre chère enfant, sa mère et moi la conduisîmes chez les religieuses, à Saint-Germain de Rimouski, où l'une de ses sœurs est religieuse.... Quelle ne fut pas notre joie, il y a deux semaines, de recevoir d'elle une lettre, dans laquelle elle nous annonçait que la T. S. Vierge s'était laissée toucher et qu'elle était guérie de sa cruelle maladie. Plusieurs lettres, entre autres une de sa sœur et de M. l'aumônier sont venues confirmer l'heureuse nouvelle. Vous voudrez bien publier cette guérison à la gloire de Notre-Dame du T. S. Rosaire. Je vous envoie mon chèque au montant de \$5 pour m'acquitter d'une promesse que j'avais faite... — N.T. P.

**Natick, R. I., 12 octobre.** — Ma mère, qui était bien malade, avait promis de publier sa guérison dans les "Annales" si elle l'obtenait, se dit bien mieux depuis sa promesse. Je fais mon possible pour procurer aux "Annales" de nouveaux abonnés. Je suis enfant de Marie et je suis heureuse de propager la dévotion du rosaire. — Emérentienne C.

**Louiseville, octobre.** — Je viens m'acquitter d'une grande dette de reconnaissance envers Notre-Dame du T. S. Rosaire pour la guérison de mes enfants en avril dernier, après promesse de publication dans les "Annales". Je recommande encore à Notre-Dame du T.S. Rosaire l'aînée de mes enfants, entrée au noviciat, et les autres enfants. — Mme P. L.

**Saint-Barnabé, 13 octobre.** — J'avais un mal au nez qui nécessitait une opération. J'ai prié Notre-Dame du T. S. Rosaire de me sauver de cette opération; aujourd'hui je suis parfaitement guérie. Je dois mille et mille remerciements à la Reine du T. S. Rosaire. — Mlle Malvina G.

**Saint-Narcisse, 13 octobre.** — Veuillez inscrire dans les Annales la guérison d'un mal d'yeux très grave, obtenue par l'intercession de Notre-Dame du T. S. Rosaire. Merci. — Arcade S.

**St-Barnabé, 13 octobre.** — Ayant déjà deux petites filles infirmes de naissance, et craignant la même épreuve, je promis à la Reine du Rosaire et à la bonne sainte Anne que, si mon enfant naissait sans aucune infirmité, je le ferais publier dans leurs "Annales". Notre-Dame du T. S. Rosaire m'a exaucée: mon bébé n'est pas infirme. Reconnaissance à notre Mère pour cette faveur et bien d'autres. — Mme M. D.

— Guérison d'une main malade depuis quatre ans. — Mlle Clara V.

**Louiseville, 15 octobre.** — Mon bébé n'avait pas de sommeil. Je promis à Notre-Dame du Rosaire que si Elle le faisait dormir, je le publierais dans les "Annales", et donnerais les honoraires d'une messe. Je recommande à la douce Reine du Rosaire le plus vieux de mes enfants, ainsi que sa mère. — S. V. B.

— Un ouvrier remercie la Sainte-Vierge de sa protection qui lui a aidé à trouver de l'ouvrage; il lui demande de bénir ses entreprises.